Les États baltes sont-ils protégés par l’OTAN ?

Description

Les avis divergent dans les États baltes : alors que la Première ministre estonienne Kaja Kallas a exprimé son inquiétude quant aux plans de l’OTAN couvrant les trois pays de la région, les élites politiques lituaniennes, elles, se veulent plus rassurantes.

Dans une interview accordée le 22 juin au *Financial Times*, la cheffe du gouvernement estonien a en effet jugé que les plans actuels de l’Alliance n’empêcheraient pas une occupation des pays baltes. Selon les mots de K. Kallas, ces plans prévoiraient une occupation initiale puis une reprise, dans un délai de 180 jours. Or, l’expérience de l’Ukraine qui se trouve sous le feu des bombes russes depuis plus de 100 jours atteste le fait que, compte tenu de leur taille, les pays baltes seraient donc réduits à néant avant que l’Alliance ait pu faire quoi que ce soit.

Mais, à Vilnius, on estime que cette déclaration s’explique par l’imminence du sommet de l’OTAN qui se déroulera à Madrid du 28 au 30 juin. C’est l’avis de Laurynas Kasčiūnas, président du Comité à la sécurité nationale et à la défense du Parlement lituanien, qui doute de la validité du délai de 180 jours et rappelle que chacun actuellement procède à des efforts en vue d’augmenter la réactivité de l’OTAN. Le ministre lituanien de la Défense Arvydas Anušauskas, de son côté, rappelle que les élites politiques n’ont généralement pas connaissance de tous les détails des plans de défense, qui envisagent des scénarios divers.

Pour autant, Vilnius rejoint Tallinn dans la volonté de mettre à jour les plans de défense de l’OTAN à l’égard des trois pays et, notamment, d’accroître les moyens qui y sont consacrés. En particulier, les Baltes souhaiteraient que le niveau de présence sur le terrain induit par la Présence avancée renforcée (enhanced Forward Presence) de l’OTAN passe au niveau d’une brigade par pays. La décision devrait être prise à l’occasion du sommet de Madrid. Pour L. Kasčiūnas, il conviendrait désormais de passer d’une logique de dissuasion par punition (en reprenant des territoires possiblement occupés) à celle de dissuasion par déni (en fournissant aux pays soumis à la menace les capacités qui feraient renoncer l’agresseur à l’intention même de tester l’article 5).

Le débat est d’autant plus d’actualité que la Lituanie craint des provocations le long de ses frontières avec le Bélarus et avec la Russie (Kaliningrad) depuis qu’elle a mis en œuvre le régime de sanctions de l’UE à l’encontre de la Russie concernant le transit de certaines marchandises russes transitant vers l’enclave.

Sources : *Lrt.lt, The Financial Times, The Baltic Times.*

date créée
27/06/2022
Champs de Méta
Auteur-article : Céline Bayou